



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**i-PhD** concours  
d'innovation

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 Avril 2025

### **FRANCE 2030 : LANCEMENT DE LA 6<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS D'INNOVATION I-PHD**

Philippe Baptiste, ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Clara Chappaz, ministre chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent la 6<sup>ème</sup> édition du volet i-PhD des Concours d'innovation de l'État pour accompagner les jeunes chercheurs dans leurs projets de création de startups deeptech.

### **6<sup>ème</sup> ÉDITION DU CONCOURS I-PHD : SOUTENIR LES VOCATIONS ENTREPRENEURIALES DES JEUNES DOCTEURS**

**i-PhD** Lancé en 2019 par le Gouvernement et opéré pour le compte de l'État par Bpifrance, le concours d'innovation i-PhD s'adresse à tous les jeunes chercheurs ayant un projet de création d'entreprise en lien avec leurs travaux de recherche. Dans le cadre de France 2030, ce concours permet d'accompagner les jeunes chercheurs les plus prometteurs dans le développement de leur projet entrepreneurial. Par le biais de ce concours, l'État souhaite ainsi que les découvertes scientifiques puissent bénéficier le plus rapidement possible aux citoyens et renforcer la souveraineté française.

Outre la visibilité offerte par les Concours d'innovation, chaque lauréat bénéficie d'un programme d'accompagnement lui permettant d'accélérer son projet et de développer ses compétences entrepreneuriales en lien avec son laboratoire et sa structure de transfert.

Le concours i-PhD depuis 2019, c'est :

- 194 lauréats récompensés ;
- 50% des lauréats i-PhD qui ont créé une startup dans les 3 ans suivant le programme ;
- 38 lauréats i-PhD qui sont également devenus lauréat i-Lab
- 77 M€ levés par 16 anciens lauréats du concours i-PhD

⇒ **Candidatures ouvertes du 7 avril 2025 au 16 mai 2025**

Toutes les informations concernant i-PhD sont disponibles sur le site de Bpifrance : [Concours d'innovation i-PhD](#)

### **(RE)DECOUVREZ LES LAUREATS i-PhD 2024**

Pour en savoir plus sur les concours d'innovation et découvrir les lauréats concours d'innovation 2024, consultez le [dernier livret des lauréats](#).

## Contacts presse :

Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : [presse-mesr@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesr@recherche.gouv.fr)

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : [presse@cabinets.numerique.gouv.fr](mailto:presse@cabinets.numerique.gouv.fr);  
[presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

Secrétariat général pour l'investissement : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

Bpifrance : [presse@bpifrance.fr](mailto:presse@bpifrance.fr)

## A propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

## A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) @Bpifrancepresse